

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 septembre 2023

n° 118-23

**Objet :** *RD - Acquisition d'autobus pour le réseau Synchro Bus via la centrale d'achat UGAP*

- date de convocation le 08 septembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quatorze septembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 32

*Aillon-le-Jeune*

*Aillon-le-Vieux*

*Arith*

*Barberaz*

*Barby*

*Bassens*

*Bellecombe-en-Bauges*

*Challes-les-Eaux*

*Chambéry*

*Cognin*

*Curienne*

*Doucy-en-Bauges*

*Ecole*

*Jacob-Bellecombette*

*Jarsy*

*La Compôte*

*La Motte-en-Bauges*

*La Motte-Servolex*

*La Ravoire*

*La Thuile*

*Le Châtelard*

*Le Noyer*

*Les Déserts*

*Lescheraines*

*Montagnole*

*Puygros*

*Saint-Alban-Leyse*

*Saint-Baldoph*

*Saint-Cassin*

*Sainte-Reine*

*Saint-François de Sales*

*Saint-Jean-d'Arvey*

*Saint-Jeoire-Prieuré*

*Saint-Sulpice*

*Sonnaz*

*Thoiry*

*Vérel-Pragondran*

*Vimines*

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Alain Thieffenat

Josette Rémy

Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod -

Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Brigitte Bochaton

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Hélène Jacquemin

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Michel Dyen

Jocelyne Gougou

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Vincent Boulnois à Pierre Duperier - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Philippe Ferrari à Brigitte Bochaton - de Hervé Ferroud-Plattet à Daniel Rochaix - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Martin Noblecourt à Marie Bénévise - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Christophe Richel à Michel Dyen

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Eric Delhommeau - Christian Gogny - Max Joly - Aurélie Le Meur - Luc Meunier - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Jean-Maurice Venturini

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 14 septembre 2023

délibération n° 118-23

objet **RD - Acquisition d'autobus pour le réseau Synchro Bus via la centrale d'achat UGAP**

---

Alain Caraco, vice-président chargé de la mobilité, rappelle que le Conseil communautaire réuni le 16 mars 2023 a approuvé le programme d'acquisition d'autobus de motorisation bioGNV Euro VI, pour l'exploitation du réseau Synchro Bus, pour la période 2023 à 2026.

Conformément à ce programme, il est proposé, pour 2023, d'acquérir 11 autobus standards et 4 autobus articulés BioGNV Euro VI, pour un montant d'investissement estimé à 6,6 M€ HT, via la centrale d'achat UGAP.

Il est proposé de solliciter les financements les plus élevés possible de l'Union européenne, de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Savoie et de tout autre partenaire, en vue du financement de ces acquisitions.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de mobilité,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau, déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT et de leurs avenants,

**Vu** la délibération n° 060-23 C du Conseil communautaire du 16 mars 2023 portant approbation du programme d'acquisition d'autobus de motorisation bioGNV Euro VI pour la période 2023 à 2026,

### **Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** l'acquisition, pour 2023, de 11 autobus standards et de 4 autobus articulés BioGNV Euro VI, via la centrale d'achat UGAP,

**Article 2 :** **sollicite** les financements les plus élevés possible de l'Union européenne, de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Savoie ou de tout autre partenaire pour le financement de ces acquisitions,

**Article 3 :** **autorise** le président ou son représentant à signer les documents à intervenir,

**Article 4 :** **dit**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

# ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **118-23**

Objet de l'acte : RD - Acquisition d'autobus pour le réseau Synchro Bus via la centrale d'achat UGAP

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 3 - Autres

Date de l'acte : 15 septembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230915-lmc1H29878H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29878H1

Date de transmission en Préfecture : 15 septembre 2023

Date de réception en Préfecture : 15 septembre 2023

Publication sur le site internet: vendredi 15 septembre 2023